

1007279002

DATE DEPOT :	2010-08-23
NUMERO DE DEPOT :	72790
N° GESTION :	1997B00293
N° SIREN :	410316699
DENOMINATION :	VENTECH
ADRESSE :	5/7 R DE MONTTESSUY 75007 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/05/26
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	

"VENTECH"

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 310 000 €

Siège social : PARIS (75007) – 5/7, rue de Monttessuy

410 316 699 RCS PARIS
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément COB/AMF GP 98-39

CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 26 mai 2010

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix, le vingt six mai à l'issue de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle, le Conseil de Surveillance de la société "VENTECH", s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président, sur l'ordre du jour suivant :

- Délibération sur la nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance ;
- Délibération sur le renouvellement des mandats des membres du Directoire ;
- Délibération sur le renouvellement du mandat du Président du Directoire et du mandat du Directeur Général du Directoire

Assistent à la réunion et ont émargé le registre des présences :

- Monsieur Jean-François HELFER, membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Pierre HERVE, représentant la société NATIXIS PRIVATE EQUITY, membre du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Nicolas HOMASSEL, membre du Conseil de Surveillance

I. Délibération sur la nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance

Le président de séance rappelle au Conseil que l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue ce jour a notamment procédé à la nomination de M. Nicolas HOMASSEL en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Jean DUHAU ~~de BERENX~~ dont le mandat venait à expiration avec l'assemblée de ce jour, pour une durée de six années, laquelle expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2016 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il rappelle également au Conseil que Monsieur Jean DUHAU ~~de BERENX~~ lorsqu'il était membre du Conseil de Surveillance, était également Président du Conseil de Surveillance.

Il convient donc que le Conseil de Surveillance procède à la nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil de Surveillance nomme à compter de ce jour, M. Nicolas HOMASSEL en qualité de Président du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Jean DUHAU ~~de BERENX~~, et ce, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

M. Nicolas HOMASSEL remercie le Conseil pour cette marque de confiance et indique qu'il satisfait à toutes les conditions requises pour l'exercice de cette fonction.

La séance se poursuit sous la présidence de Monsieur Nicolas HOMASSEL, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

IV. Pouvoirs en vue des formalités

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toute formalité qu'il appartiendra.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du Conseil de Surveillance.

CERTIFIÉ CONFORME